

Jeanne Moreau et Etienne Daho chez Jean Genet

par Olivier NUC

A l'Odéon, ils donnent une nouvelle interprétation du sulfureux *Condamné à mort*.

Jean Genet aurait eu 100 ans cette année. Parmi les hommages, il en est un qui revêt une dimension particulière. On le doit à la comédienne Jeanne Moreau et au chanteur Etienne Daho, dans ce qui constitue leur première collaboration. «Nous nous connaissons depuis peu, mais il y a une fraternité. Il s'agit d'une idée d'Etienne, au départ», explique la comédienne, de sa voix inimitable. Tous deux livrent, sur un album paru mardi dernier, leur relecture du texte *Le Condamné à mort*, écrit par l'auteur en 1942. Depuis une dizaine d'années, Etienne Daho en interprète un extrait, *Sur mon cou*, lors de ses concerts. Pour la première fois, il a voulu revisiter l'ensemble du texte, mis en musique par Hélène Martin dans les années 1960, qu'il a découverte à l'adolescence.

Chant d'amour absolu

«Cette musique est dans mes cellules, j'ai grandi avec. Initialement, c'est par le rock que je suis entré chez Genet. Je me demandais comment David Bowie pouvait parler d'un auteur français que je ne connaissais pas!» se remémore Etienne Daho. Dans ce dialogue orchestré avec sobriété et goût, la voix chantée de Daho donne la réplique à celle, parlée, de Jeanne Moreau. «Je trouvais inutile de chanter. Avec l'âge, la partie virile et la féminine se confondent. Jamais je n'ai pensé qu'il y aurait une dissonance entre sa voix chantée et ma voix parlée», explique celle qui connut personnellement l'auteur et affirme le caractère «beau, scandaleux et révolutionnaire» de son oeuvre. «Il était espiègle, menteur, séducteur. Je me souviens qu'il venait me chercher au théâtre alors que je jouais une pièce de Tennessee Williams. Il m'emmenait avec lui, on s'amusait bien. Je suis curieuse de savoir ce qu'il aurait pensé de ce disque.»

De concert, les deux artistes reconnaissent la dimension engagée du texte, dont la crudité est à rebours du principe de précaution en vigueur dans la société d'aujourd'hui. «Interpréter cette oeuvre est un engagement. Quelle chance pour un artiste de pouvoir incarner ce texte!» s'exclame Daho. Avant de concevoir le disque, produit par Daho lui-même sur le label qu'il a fondé, Radical Pop Music, ils ont contacté la compositrice originale.

«Elle a réagi d'une façon ambiguë. Elle avait l'impression qu'on lui prenait quelque chose», explique Jeanne Moreau. De son côté, Etienne Daho explique : «C'est une reprise, une autre interprétation.» C'est avec ses accompagnateurs de scène qu'il a habillé les compositions. «J'ai travaillé très longtemps dessus, avec trois musiciens. C'est beaucoup de boulot.» De la part d'un chanteur connu depuis trente ans pour son travail dans la pop, la démarche pourra déconcerter. L'oeil complice, Jeanne Moreau soutient l'audace d'Etienne Daho. «La vie nous est donnée pour prendre des risques. La stagnation est très mauvaise pour un artiste», martèle-t-elle. «Je n'ai pas encore pensé à comment ça va être reçu», explique pour sa part le chanteur. Principalement connu pour ses pièces, Jean Genet demeure une énigme aux yeux de beaucoup de personnes. «On ne sait pas d'où il sort, d'où il est issu. C'est un évadé», résumé Jeanne Moreau.

D'une élégance supérieure, le disque offre un éclairage neuf sur un texte aussi scandaleux aujourd'hui qu'à l'époque de sa première parution, il y a plus de soixante ans. Chant d'amour absolu dans lequel l'acte sexuel est sacralisé, *Le Condamné à mort* trouve une nouvelle vie grâce à la complicité qui unit Etienne Daho et Jeanne Moreau. Très peu interprété au cours des années, il est heureux que ce texte ait trouvé des serviteurs d'une aussi grande qualité que ce duo inédit et bouleversant.